

Extrait du registre des délibérations du

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2012

**Président :** Monsieur François de MAZIÈRES

**Sont présents :** M. Claude JAMATI, M. Claude VUILLIET, Mme Dominique CONORT (pouvoir de Mme Roselyne LECOMTE), M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Michaël THOMAS), M. Gilles PANCHER, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO (pouvoir de M. Jean-Philippe MALLE), M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY), M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Ludovic JAMET (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Michel SAPORTA, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Lilliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Marie SENERS), Mme Christine de la FERTE (pouvoir de M. Michel BANCAL), M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT).

**Absents excusés :** M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Jacques BELLIER (pouvoir à M. Gilles CURTI), M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU), M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Luc PESSEY (pouvoir à M. Jean-Roch GAILLET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir à Mme Dominique CONORT), Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à M. Ludovic JAMET), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Frédéric BUONO, M. Marc EMONET, M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Erik LINQUIER, Mme Marie SENERS (pouvoir à M. François LAMBERT), M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS), M. Michaël THOMAS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 4 avril 2012

Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 54

**N° de l'ordre du jour :**

**2012.04.14: Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour 2011.**

**□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi Barnier relative au renforcement de la protection de l'environnement précisant qu'il revient au président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés, de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

Vu le décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000 qui définit le contenu et la diffusion du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

Ce document règlementaire doit également faire l'objet d'une communication au Conseil municipal de chaque commune de l'établissement public de coopération intercommunale concerné.

Il doit enfin être tenu à la disposition du public au siège de Versailles Grand Parc, 7 ter rue de la Porte de Buc à Versailles et dès sa transmission, dans les mairies des communes membres. Un exemplaire du rapport annuel est également adressé pour information aux Préfets des départements concernés.

Le rapport porte sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers du service d'élimination des déchets :

- les indicateurs techniques concernent notamment le nombre d'habitants desservis, les fréquences de collecte, les types de collectes sélectives proposées et les exutoires des différents déchets ;
- les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes et aux modes de financement.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Le Conseil communautaire,

- 1) *prend acte du rapport de l'année 2011\* sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés joint en annexe.*

*\* Ce document est consultable au siège de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.*

Pour le Président,  
Par déléation,

**Alain FAUVEAU**

Directeur Général des Services

